



## Fiscalité

### Réformes fiscales proposées par Unicongo

01



Face aux défis économiques auxquels sont confrontées les entreprises congolaises du secteur formel, **Unicongo a pris l'initiative d'élaborer un recueil de propositions dont l'objectif est de proposer des solutions concrètes pour améliorer l'environnement des affaires et soutenir la croissance économique du pays.**

Dans cette optique, l'Union a décidé de se concentrer sur un enjeu majeur : **la charge fiscale des entreprises.** Un groupe de travail composé de fiscalistes expérimentés a été constitué pour élaborer un livre blanc exhaustif sur la question des taxes fiscales et parafiscales.

#### Les objectifs de ce travail sont les suivants :

- Réaliser un état des lieux précis de la fiscalité des entreprises en République du Congo, en identifiant les points forts et les faiblesses du système actuel ;
- Formuler des propositions concrètes pour alléger la charge fiscale des entreprises et simplifier les procédures administratives ;
- Mettre en évidence les impacts positifs de ces mesures sur l'attractivité économique du pays et sur la création d'emplois.

#### Méthodologie et calendrier

Pendant plusieurs semaines, les fiscalistes d'Unicongo ont mené une étude approfondie, analysant les réglementations fiscales en vigueur, collectant des données auprès des entreprises membres et consultant des experts.

Le résultat de ces travaux est un recueil complet et argumenté, qui sera diffusé non seulement aux membres d'Unicongo, mais également aux autorités publiques concernées. La version finale de ce document a été finalisée le mardi 30 juillet 2024.

Unicongo espère que ce travail servira de socle pour une réforme fiscale en profondeur, alignée sur les meilleures pratiques. Cette démarche illustre **l'engagement de l'Union à soutenir ses membres et à favoriser un environnement économique dynamique et prospère au Congo.** La collaboration avec le gouvernement sur ces questions est essentielle pour atteindre ces objectifs et promouvoir un **développement économique durable.**

## Première session de la CNI en 2024

### Unicongo défend les intérêts des investisseurs

02



Le mercredi 10 juillet 2024, à Brazzaville, s'est tenue la **première session de la Commission Nationale des Investissements (CNI)** de l'année 2024. Unicongo, représentée par ses dirigeants, a activement participé à cette rencontre stratégique, en tant que membre permanent de la commission, pour défendre les intérêts du secteur privé congolais.

Lors de cette session, **22 demandes d'agrément ont été examinées, parmi lesquelles 11 ont reçu un « avis favorable sans réserve », 9 ont obtenu un « avis favorable sous réserve » et 2 ont été ajournées.** Ces demandes concernent divers secteurs d'activité, tels que l'élevage, les BTP, les transports, les services, les télécommunications, la construction, et l'industrie alimentaire et métallurgique. **Le volume total des investissements envisagés s'élève à plus de 257 milliards de FCFA, promettant la création de près de 1 500 emplois.**

En tant que principale organisation représentative des employeurs, Unicongo joue un rôle essentiel lors de ces sessions en défendant les dossiers de ses adhérents et en veillant à ce que leurs intérêts soient dûment pris en compte. Nous invitons tous nos adhérents ayant des dossiers à passer en commission à se rapprocher de nous pour bénéficier de notre soutien et de notre expertise dans le processus d'agrément.

Cette première session de l'année a été marquée par une ambiance de confiance, favorisée par une reprise économique notable, notamment dans les secteurs manufacturiers et des services. Unicongo a exprimé sa satisfaction quant aux perspectives d'amélioration du climat des affaires et a réitéré son engagement à soutenir les initiatives visant à favoriser l'investissement et la croissance.

Comparativement à la dernière session de 2023, le nombre de dossiers examinés a diminué (22 contre 35), mais l'intérêt et l'engagement des entreprises à investir au Congo demeurent solides. Unicongo continue de jouer un rôle crucial dans **l'accompagnement des entreprises à travers les processus administratifs et dans la défense de leurs intérêts auprès des instances gouvernementales.**

Unicongo se réjouit de cette **dynamique positive** et reste déterminée à promouvoir un environnement propice aux affaires, stimulant ainsi **l'investissement privé et la création d'emplois au Congo.**



Le 18 juillet dernier, une session de la **Commission Nationale Consultative du Travail (CNCT)** s'est tenue à Brazzaville, organisée par le Ministère du travail, de la fonction publique et de la sécurité sociale. La réunion a été présidée par le Ministre Firmin Ayessa, Président de ladite commission.

**Les représentants du gouvernement, des organisations patronales (Unicongo, Unoc, Cogepaco) et des confédérations syndicales (CSTC, COSYLAC, CSC)**, membres de la commission, se sont réunis pour examiner trois avant-projets de textes d'importance capitale pour l'économie nationale ainsi que pour les travailleurs des secteurs privé et parapublic.

Au cours de cette session, les avant-projets de textes suivants ont été examinés :

#### **1. Avant-projet de loi fixant l'âge d'admission à la retraite des travailleurs relevant du Code du travail**

Cet avant-projet de loi, bien qu'apprécié par le syndicat des travailleurs et les représentants du gouvernement pour avoir clarifié les débats autour de la loi n° 68-22 du 16 août 2022 portant statut général de la fonction publique, a suscité des préoccupations pour le secteur privé. Ces préoccupations portent sur l'alignement de l'âge d'admission à la retraite des travailleurs du secteur privé avec celui des agents de l'État. Les représentants des organisations patronales ont notamment souligné l'espérance de vie inférieure à 60 ans au Congo, l'impact sur l'emploi des jeunes, l'allongement de la durée des cotisations sociales, ainsi que d'autres facteurs liés à l'emploi des travailleurs seniors et leur impact sur le rendement des entreprises. La commission a finalement adopté le texte avec des amendements.

#### **2. Avant-projet de décret portant revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel garanti (SMIG)**

Les discussions sur le relèvement du SMIG, initiées en 2014 pour améliorer le pouvoir d'achat et réduire la pauvreté, ont suscité un vif intérêt dans le secteur privé en raison des conséquences financières potentielles sur les PME. L'État, reconnaissant l'impossibilité d'harmoniser le SMIG du secteur privé avec celui du secteur public fixé à 90 000 FCFA en raison des répercussions économiques pour les entreprises, a proposé une augmentation de 40 %, portant le SMIG à 70 400 FCFA. Après signature, le décret sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

#### **3. Avant-projet de décret portant Harmonisation des Allocations Familiales**

Pour promouvoir la justice sociale, il est opportun d'harmoniser le montant des allocations familiales afin d'éliminer la disparité entre les enfants des travailleurs relevant du Code du travail et ceux des travailleurs régis par le statut général de la fonction publique. La commission a approuvé, sans discussion préalable, la revalorisation des allocations familiales à 5 000 FCFA par enfant et par mois pour les travailleurs relevant du Code du travail.

À l'issue de cette session, les trois avant-projets de texte issus des recommandations du comité national du dialogue social du 30 décembre 2021 ont été adoptés avec amendements.

Nous annonçons avec gratitude que M. Patrick Geffroy a quitté son poste de Président de la fédération forêt. Nous remercions sincèrement M. Geffroy pour son dévouement et ses contributions remarquables pendant son mandat.

Nous sommes ravis d'accueillir **M. Assan Césaire Tsinga Bakary, Directeur Général de Mokabi S.A., en tant que nouveau Président. M. Alessio Fuser continuera à exercer ses fonctions en tant que Vice-Président.**

Pour renforcer l'organisation de la fédération, une nouvelle structure a été mise en place. **Mme Esther Nzoussi, née Ndeke, d'Unicongo, et M. Tsieta Achille, de la CIB-Olam, seront désormais chargés de la gestion et de la représentation de la fédération.**

Cette réorganisation a été approuvée par les membres, et les réunions mensuelles seront rétablies pour garantir un suivi optimal des dossiers.

Nous remercions tous les membres pour leur soutien continu et leur engagement envers la fédération forêt.

#### **Unicongo au Workshop RBC**

##### **Renforcement des capacités en Afrique**



**Unicongo a participé au workshop de renforcement des capacités organisé par l'Organisation Internationale des Employeurs (IOE) sur la Conduite Responsable des Entreprises (RBC)**, qui s'est tenu les 16 et 18 juillet 2024 à Kampala, en Ouganda. Cet atelier, qui a réuni des représentants de diverses organisations d'employeurs et d'entreprises, a offert une plateforme précieuse pour échanger sur les meilleures pratiques et les récentes évolutions légales et politiques en matière de RBC.

L'événement a été l'occasion de représenter notre organisation et de participer activement aux discussions sur les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que sur les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales. L'atelier a également abordé des sujets tels que **les exigences de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, la réglementation sur le travail forcé et les rapports de durabilité.**

Ce workshop nous a permis de rencontrer nos confrères des organisations d'employeurs d'Afrique du Sud, de Tanzanie, du Nigeria, ainsi que de visiter nos partenaires en Ouganda et au Kenya voisin. Ces échanges nous ont permis de partager des expériences et de renforcer notre réseau régional, tout en explorant des opportunités de collaboration future pour promouvoir la conduite responsable des entreprises en Afrique centrale et orientale.

**Nous encourageons tous nos membres à se rapprocher de nous pour obtenir les supports de l'atelier, des informations ou un soutien sur les questions de conduite responsable des entreprises.** Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans l'intégration de ces pratiques dans vos activités, conformément aux standards internationaux.

## Programme de mentorat d'Unicongo

16 étudiants prêts pour le monde professionnel

06

Lancé en janvier 2024, le programme de mentorat d'Unicongo est en passe de se conclure après avoir offert une expérience enrichissante à ses participants. Destiné à **16 étudiants en dernière année de licence**, le programme vise à faciliter leur transition vers le monde professionnel en leur fournissant des compétences pratiques et des connaissances clés. **Grâce à l'accompagnement de mentors issus de divers secteurs, tels que les ressources humaines, la finance, les assurances, les télécommunications, le droit et le développement personnel, les étudiants ont pu bénéficier de précieux conseils et d'une grande diversité de perspectives.**

Depuis le début des sessions en février, les mentorés ont participé à de nombreuses activités, y compris des sessions de partage d'expériences et de connaissances, qui leur ont permis de recevoir des conseils avisés de leurs mentors. Des visites guidées ont été organisées pour offrir aux étudiants une chance unique de découvrir divers environnements de travail. En partenariat avec l'IECD, des ateliers ont été proposés pour aider les étudiants à mieux définir et rédiger leurs projets d'insertion professionnelle. Les rencontres individuelles avec les mentors ont également fourni un accompagnement personnalisé essentiel à la réussite de chaque participant.

Le programme a déjà porté ses fruits, avec la réalisation par les étudiants de leurs projets d'insertion professionnelle, une étape cruciale pour leur future carrière. **La collaboration avec des entreprises telles que Deloitte Congo, Groupe Cofina, Perenco, Siat, Servtec, Europlast, Geolab, Amtech, Aerco, Canal Plus, Cabinet Mayabel, TotalEnergies, Bralico, Grand Moulin du Kouilou, Willis Tower, Airtel Congo, Ta Formation, Top Tax International, et Kongo Provence Conseil** a été déterminante pour le succès du programme, permettant aux mentors de consacrer un temps précieux aux étudiants.

En favorisant l'acquisition de compétences pratiques et une meilleure compréhension du monde professionnel, le programme prépare la jeunesse congolaise à devenir un moteur de croissance pour l'économie nationale. Grâce à l'engagement des mentors et des partenaires, les défis d'un accompagnement personnalisé ont été relevés avec succès. Dans un futur proche, Unicongo espère que d'autres membres et partenaires proposeront des stages et des opportunités professionnelles aux jeunes, renforçant ainsi l'impact du programme.

**Cette première cohorte du programme de mentorat d'Unicongo illustre l'importance de l'engagement communautaire et de la collaboration interprofessionnelle pour enrichir la préparation des jeunes à leur avenir professionnel.**

## Concours Atijariwafa Bank

Remise des trophées aux lauréats

07



Le mardi 16 juillet 2024, **Unicongo a eu le plaisir d'accueillir les deux lauréats congolais des Trophées Jeunes Entrepreneurs, décernés lors du prestigieux Forum International Afrique Développement (FIAD) qui s'est tenu le 28 juin 2024 à Casablanca, au Maroc.**

**Les lauréats à l'honneur sont :**

- **Congo Plast** : Dirigée par Monsieur Henry Diele, cette entreprise innovante s'est distinguée par son approche pionnière dans la collecte et le recyclage des déchets plastiques, entreprise de recyclage et de valorisation de déchets plastiques. Congo Plast propose de mettre sur le marché des pavés, tuiles, briques écologiques, des carreaux et divers matériaux plastiques fabriqués à partir des déchets plastiques recyclés ;
- **Gaztech** : Sous la direction de Mlle Andresse Loemba, cette entreprise a démontré un fort potentiel dans le secteur de l'achat de gaz par un système de recharge au kilogramme, afin de répondre particulièrement aux petites bourses.

Cette réception a été l'occasion de célébrer le succès de ces jeunes entrepreneurs congolais et de souligner l'importance de l'innovation et de l'entrepreneuriat en Afrique, notamment au Congo-Brazzaville.

**Plusieurs personnes ont participé à cet événement, parmi lesquelles :**

- Michel Djombo, Président d'Unicongo
- Hicham Fadili, Directeur Général du Crédit du Congo
- M. Moulay Hassan Arezdi, Directeur Général Adjoint du Crédit du Congo
- M. Claude Saya, Responsable du Marché de l'Entreprise
- Mme Annick Mongo, Directrice Générale de l'API

Les lauréats ont été félicités pour leurs réalisations et ont reçu le soutien d'Unicongo pour poursuivre leur développement. Cette cérémonie a été l'occasion de mettre en lumière **l'engagement d'Unicongo à soutenir les jeunes entrepreneurs et à favoriser le développement économique du pays.**

## Unicongo change de siège

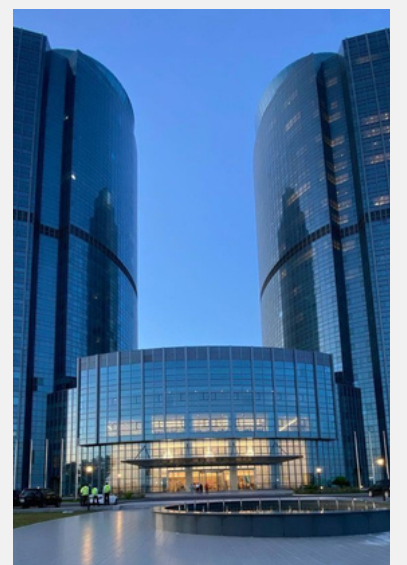
18<sup>e</sup> étage, Business Center des Tours Jumelles

08

Nous sommes ravis de vous annoncer que, depuis le 1er août, le siège d'Unicongo a changé d'adresse. Nous vous accueillons désormais au :

**18<sup>e</sup> étage du Business Center des Tours Jumelles à Mpila.**

Ce changement s'inscrit dans notre engagement à mieux vous servir et à créer un environnement de travail plus dynamique et adapté aux besoins de notre organisation.



Nous vous invitons à découvrir ce nouvel espace. Que ce soit pour une visite, une réunion, ou simplement pour échanger, nous serons ravis de vous y accueillir.

**Veillez mettre à jour vos coordonnées avec notre nouvelle adresse. Nos numéros de téléphone et adresses e-mail restent inchangés, et nous sommes toujours à votre disposition pour toute question.**

Nous avons hâte de vous accueillir dans notre nouveau siège et de poursuivre notre collaboration dans ce cadre renouvelé.

**À très bientôt dans nos nouveaux locaux !**

## Forum de l'emploi des métiers de services Opportunités et partenariats pour l'hôtellerie

09



Le 29 juin 2024, le **Centre de Formation Professionnelle Madre Morano** a accueilli le Forum de l'emploi des métiers de services, un événement clé visant à promouvoir les métiers de l'hôtellerie et autres services. Cet événement a rassemblé de nombreux acteurs du secteur, y compris des entreprises, des jeunes apprenants et diplômés, ainsi que des professionnels.

- **Enrichissement des échanges.**

Les échanges avec les jeunes apprenants et diplômés ont été particulièrement enrichissants leur permettant de mieux comprendre les réalités du marché du travail dans ce secteur et de découvrir des parcours inspirants.

- **Opportunités de recrutement et de partenariats**

Plusieurs entreprises présentes ont exprimé leur intérêt à collaborer avec de nouveaux talents et à explorer des initiatives conjointes pour renforcer le secteur des services, en particulier l'hôtellerie. Les entretiens et échanges directs ont permis aux jeunes de rencontrer des employeurs potentiels et d'explorer des perspectives de carrière.

**Le forum a été un véritable succès, et nous tenons à remercier tous les participants pour leur engagement et leur contribution.**

## Convention Collective signée Accord sur l'Annexe III du Catering Pétrolier

10



Après une interruption de trois semaines, les négociations entre les parties syndicales et patronales ont repris le 12 juin 2024, marquant le début d'une période intense de discussions pour finaliser le projet d'annexe III spécifique au secteur du catering pétrolier et gazier.

- **Contexte et reprise des négociations**

Les débats avaient été temporairement suspendus en raison de divers enjeux, notamment le renouvellement de la liste des représentants syndicaux. Une fois ce renouvellement effectué, les discussions ont pu reprendre avec une nouvelle dynamique mettant l'accent sur les enjeux spécifiques du secteur.

- **Cadence et organisation des réunions**

Pour accélérer les négociations et parvenir à un accord rapide, les parties ont convenu de se réunir deux fois par semaine, les mardis et jeudis, pendant un mois. Cette intensification des réunions a permis d'examiner en détail les divers aspects du projet d'annexe, y compris les conditions de travail, les rémunérations, les primes et les prestations spécifiques au catering dans le secteur pétrolier et gazier. Cette approche renforcée témoigne de la volonté commune des parties de parvenir à un accord dans les meilleurs délais.

- **Signature de l'annexe III et clôture des travaux**

À l'issue de ces échanges constructifs, les parties sont parvenues à un consensus sur l'ensemble des points de l'annexe III. La signature officielle de cet accord, le 19 juillet 2024, a marqué la fin des négociations. Cette annexe, qui vient compléter la convention collective existante et ses deux annexes, précise les enjeux spécifiques au catering dans le secteur pétrolier et gazier, garantissant ainsi des conditions de travail optimales pour les salariés concernés.

**La signature de cet accord est une réussite collective et illustre l'importance du dialogue social et de la coopération entre les différentes parties prenantes pour parvenir à des solutions justes et équitables pour tous.**

## Adhésions à UNICONGO Ils nous ont rejoint en juillet

11

En juillet, Unicongo a enregistré cinq nouvelles adhésions :

- **CHIMAGRO** (Distributeur matériels et intrants agricoles)
- **COSTA** (BTP)
- **SEDEX & PARTNERS** (Cabinet-Conseil)
- **INTELLIGENCYA SKILLS** (Solutions RH)



[www.linkedin.com/company/unicongo/](https://www.linkedin.com/company/unicongo/)



[x.com/unicongo\\_242](https://x.com/unicongo_242)